

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°2025-021

PUBLIÉ LE 5 MARS 2025

## Sommaire

### **.Préfecture du Val-d'Oise / Direction de la citoyenneté et de la légalité**

95-2025-03-05-00001 - Arrêté n° 2025-22 du 5 mars 2025 réglementant temporairement la circulation sur l'autoroute A1, durant les travaux de réfection de la glissière en béton armé en terre-plein central du PR 30+350 au PR 39+500 pendant la période du 07 avril et le 02 mai 2025. (4 pages)

Page 3

### **.Préfecture du Val-d'Oise / Direction de la coordination et de l'appui territorial**

95-2025-03-05-00002 - AP 25-006 portant renouvellement de la composition de la CDPTT (2 pages)

Page 7

### **Direction départementale de la protection des populations /**

95-2025-02-27-00022 - Arrête n°2025-107 du 27/02/2025 accordant subdélégation de signature au sein de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise (3 pages)

Page 9

### **Direction départementale des territoires / Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires**

95-2025-03-04-00003 - Arrêté interpréfectoral n°2025-18128 du 4 mars 2025 DUP captage Bruyères sur Oise (16 pages)

Page 12

95-2025-02-27-00023 - Courrier de non soumission pour Mme Sophie SARRAZIN dans le cadre de son installation dans la SCEA DU CLOS DE L-ISLE (4 pages)

Page 28

### **Direction départementale des territoires / Service urbanisme et aménagement durable**

95-2025-03-04-00004 - AP n°2025-18116 déclarant cessible la parcelle nécessaire au projet de réalisation d'une école, d'une aire de jeux et d'une extension du parking du gymnase des Beauregards au profit et sur le territoire de la commune d'Herblay-sur-Seine (3 pages)

Page 32

95-2025-03-04-00001 - Arrêté n°2025-18153 portant prorogation de la déclaration d'utilité publique, au profit de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) de l'acquisition de l'immeuble cadastré AH 428, sis 1, avenue de Verdun à EZANVILLE, ayant fait l'objet de deux arrêtés municipaux de péril imminent et d'un arrêté préfectoral déclarant l'insalubrité irrémédiable et l'interdiction définitive d'habiter (2 pages)

Page 35

### **Préfecture de police de Paris /**

95-2025-03-04-00002 - Décision n°2025-010 du 04 mars 2025 relative à la mise en oeuvre de mesures d'urgence prises en application de l'arrêté interpréfectoral n°2016-01383 du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information-recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution en région Île-de-France (3 pages)